

Article 31 du Règlement

Je tiens à féliciter Boudrias, Boudreau, St-Jean et associés pour ce travail tout à fait remarquable, et bravo pour la mention au prix d'excellence de l'Ordre des architectes du Québec.

* * *

LA SOCIÉTÉ RADIO-CANADA

M. Phillip Edmonston (Chambly): Monsieur le Président, cette fin de semaine, j'ai l'intention de me joindre à plus de 5 000 personnes à Rimouski. Ensemble, nous allons manifester notre désaccord total avec les coupures infligées par ce gouvernement à la Société Radio-Canada, et plus précisément la coupure sauvage des postes de télévision de l'Est du Québec.

Roger Thériault, le maire de Baie-Comeau, une ville que le premier ministre connaît bien, je pense, a dit que ces coupures sont «un coup bas qui torpille la conscience régionale naissante».

Il n'est pas trop tard pour le premier ministre d'écouter ses propres électeurs, monsieur le Président. Eux, et les électeurs de Rimouski, cette fin de semaine, et ceux de l'Est du Québec et de toutes les autres parties du Canada touchées par ces coupures demandent que ces coupures inacceptables et blessantes soient retirées.

Le gouvernement doit donc retirer ces coupures immédiatement, et rétablir ces voix régionales essentielles, et cesser de faire mourir à petit feu tout ce qui n'est pas de grands centres.

* * *

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

M. Charles A. Langlois (Manicouagan): Monsieur le Président, je désire porter à l'attention de la Chambre aujourd'hui les problèmes causés aux résidents de huit villages de la Basse-Côte-Nord par le piètre service de livraison des effets postaux.

Monsieur le Président, depuis maintenant plus de deux mois, les citoyens des villages de Baie Johan-Beetz, Kégaska, La Romaine, Harrington Harbour, Mutton Bay, La Tabatière, Aylmer Sound et Tête-à-la-Baleine reçoivent leur courrier avec de nombreux retards qui ont atteint jusqu'à 10 jours dans certains cas.

Cette situation inacceptable est le résultat de changements apportés par Postes Canada dans le transport aérien des effets postaux sur la Basse-Côte-Nord.

La Basse-Côte-Nord avait réussi à s'organiser un service postal de bonne qualité au cours des dernières années. Une décision prise par la Société canadienne des Postes, au printemps de 1990, a amené des changements draconiens dans le transport et la livraison des effets

postaux, ce qui a causé la détérioration du service que la région vit maintenant.

Monsieur le Président, cette situation ne peut plus être tolérée et les moyens doivent être pris pour assurer un service postal acceptable à la population de la Basse-Côte-Nord.

* * *

*[Traduction]***LE GROUPE DE CONSULTATION DES CITOYENS SUR L'AVENIR DU CANADA**

M. Jack Iyerak Anawak (Nunatsiaq):

[Note de l'éditeur: Le député a parlé Inuktitut.]

Monsieur le Président, encore une fois, le premier ministre a exclu le Grand Nord de la tribune nationale sur l'avenir du Canada. Encore une fois, le Grand Nord a été tenu à l'écart.

On a rapporté aujourd'hui une déclaration du président du groupe de consultation, qui aurait aimé voir un représentant autochtone du Nord parmi ses membres. De toute évidence, le premier ministre n'a pas accédé à cette demande. Manifestement, le premier ministre a oublié son engagement pré-électoral de cesser de traiter les territoires comme des parents pauvres.

Pour ce premier ministre et son gouvernement, la frontière du Canada semble être tracée au 60^e parallèle. Les gens qui vivent au sud du 60^e parallèle peuvent prendre part à l'examen de conscience national sur l'avenir du pays, mais les habitants du Grand Nord, ceux qui occupent 40 p. 100 du territoire canadien, qui contribuent à établir la souveraineté et la prospérité du pays sans obtenir en échange les services que les autres Canadiens tiennent pour acquis, se voient toujours refuser la possibilité de contribuer à la consolidation de notre nation. Les habitants du Nord sont aussi des Canadiens. Nous avons quelque chose à offrir. La population du Nord se souviendra que ce premier ministre pense qu'elle n'a rien à offrir.

* * *

LE PLAN VERT DU CANADA

M. Stan Darling (Parry Sound—Muskoka): Monsieur le Président, les médias et les partis d'opposition ont accusé le Plan vert d'être vague et de ne pas aller assez loin.

Comme je m'occupe des questions environnementales depuis plus de dix ans, je crois que les critiques sont carrément dans l'erreur. Le Plan vert est un programme complet pour prendre des mesures décisives à propos de l'environnement, avec des objectifs et des calendriers